Licence Géographie et aménagement

La formation propose le ou les parcours suivants : :

- Géographie et aménagement 1re année
- Parcours Géographie et aménagement 2e année
- Parcours Urbanisme 3e année
- Parcours Aménagement et développement territorial 3e année
- Parcours Environnement 3e année
- Parcours Géographie, espaces et sociétés 3e année
- Parcours ECOSPHERE 3e année

Présentation

La licence Géographie et aménagement a pour objectif de permettre aux étudiants de développer leur autonomie, leur réflexivité, leur curiosité et les compétences essentielles à leurs futurs métiers. Quatre éléments indispensables pour se préparer à entrer sur le marché du travail. Elle est organisée sous la forme d'une spécialisation et d'une professionnalisation progressive.

La 1re année de licence est l'année de « découverte » car tous les enseignements sont en tronc commun, effectués par les enseignants de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine.

La 2e année de licence est l'année de « détermination ». La moitié des unités d'enseignements est en tronc commun. L'autre moitié permet le démarrage de la spécialisation.

La 3e année de licence est l'année de « spécialisation ». L'essentiel des enseignements s'effectuent dans l'un des 5 parcours proposés par la licence : "Aménagement et développement territorial", "Environnement", "Géographie, espaces et sociétés", "Ecosphère" et "Urbanisme". Elle conserve cependant une part d'UE en tronc commun (30%).

La licence de Géographie et aménagement propose des enseignements originaux : une pratique régulière du terrain, des UE sous forme d'ateliers qui mettent les étudiants en situation de pré-professionnalisation, de nombreuses unités d'enseignements de méthodologie (notamment statistique, cartographique et numérique) et un stage obligatoire en licence 3e année.

Les objectifs de la licence sont doubles.
1. Donner aux étudiant.es les compétences et les connaissances pour continuer en master.
2. Donner aux étudiant.es le plus de compétences et de connaissances pour pouvoir intégrer le marché du travail avec le diplôme de licence.

Admission

Conditions d'admission

Public formation initiale :

- Accès en première année de licence : ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme accepté en équivalence (capacité en droit, DAEU,...). Elle est également accessible aux candidats étrangers domiciliés hors UE (procédure de la demande d'admission préalable)

- Accès en 2e et 3e année de licence : ouvert aux étudiants titulaires de 60 ou 120 crédits obtenus dans ce même cursus ou dans un domaine compatible selon les conditions déterminées par l'université ou la formation

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation (identique à celui indiqué pour le public de formation initiale), vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la Direction de la formation continue et de l'apprentissage

Consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue (lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/)

Candidature

Vous souhaitez candidater à l'une de nos formations, veuillez consulter les modalités d'admission selon votre profil :

Le planning des campagnes de candidatures est disponible sur le site de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine

Pré-requis obligatoires

Il est attendu des candidats en licence Géographie et aménagement :

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable
- Etre intéressé par la démarche scientifique : Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines : La licence Géographie et aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité
- Avoir un intérêt pour la recherche documentaire : La formation requiert l'analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail : Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Géographie et aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.
- Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces L'intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la Licence Géographie et aménagement impose également, de par sa transdisciplinarité, une curiosité pour l'environnement, l'aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique

Public cible

- Entrée en 1re année : Baccalauréat, DAEU ou diplôme équivalent
- Entrée en 2e année : Étudiant ayant validé la 1re année de licence d'un domaine compatible ou niveau équivalent
- Entrée en 3e année : Étudiant ayant validé la 2e année de licence d'un domaine compatible ou niveau équivalent. DUT, CPGE, BTS, diplômes étrangers... : examen en commission validation d'acquis

Tarifs de la formation continue

Consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue (lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/)

Poursuite d'études

- Master mention Géographie, Aménagement, Environnement, Développement
- Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
- Master mention Urbanisme et Aménagement

Insertion professionnelle

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés (lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/)

Il est également possible de consulter nos documents-ressources *Des études à l'emploi* classes par domaines de formation (lien : https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/choisir-une-thematique-ou-un-secteur/)

Infos pratiques :

> Composante : Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)
> Niveau : Bac +3
> Durée : 3 ans
> Type de formation : Formation initiale / continue
> Lieu : Grenoble - Vigny Musset

Contacts

Secrétariat de scolarité

IUGA SCOLARITE LICENCE GA
iuga-scolarite-licence-geo@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Leroux Sebastien
sebastien.leroux@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

IUGA FC

iuga-fc@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

- Géographie et aménagement 1re année
- Parcours Géographie et aménagement 2e année
- Parcours Urbanisme 3e année
- Parcours Aménagement et développement territorial 3e année
- Parcours Environnement 3e année
- Parcours Géographie, espaces et sociétés 3e année
- Parcours ECOSPHERE 3e année

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle - Mis à jour le 18 décembre 2023